

situation sera stabilisée et les fluctuations moins prononcées, que la courbe ne soit pas si bien dessinée, qu'on puisse tenir une enquête calme et désintéressée de toutes les affaires d'assurance au Canada. J'espère que certaines des provinces conviendront avec le Dominion que l'intérêt public demande un contrôle central des entreprises d'assurance plutôt que le contrôle exercé par chaque province. Les quarante-huit services de surveillance qui existent aux Etats-Unis n'ont pas toujours fonctionné parfaitement, car les lois des états ne sont pas uniformes et tandis que l'état de New-York, où le plus puissant groupement de compagnies d'assurances a ses bureaux-chefs, a des lois qui sont admirables et ne permettent pas bien des placements que nous permettons à nos compagnies d'assurance de faire, il est aussi des états où les lois sont totalement différentes et les difficultés auxquelles je fais allusion n'y ont pas été surmontées.

Je mets la Sun Life de côté pour le moment et je me tourne du côté de la North American Life. J'ai des renseignements très exacts et très complets touchant cette compagnie. L'an dernier, on m'a appris que la compagnie était sur le point de devenir mutuelle. Je sais que l'histoire de la North American Life est connue, du moins de mon honorable collègue de Huron-Sud (M. McMillan), parce que la grande famille des Blake s'est beaucoup intéressée à son établissement. Sa charte prévoit l'éventualité de sa transformation en compagnie mutuelle. Des fonds ont été réservés à cette fin, et on a imposé des limites aux dividendes et autres choses de cette nature. Il est vrai que la haute main sur la compagnie est passée des premiers actionnaires à M. Gundy, et, je crois, de M. Bradshaw et d'un ou deux autres. Le capital-actions a été augmenté par un appel au capital non appelé. Puis M. Bradshaw, qui, comme beaucoup d'entre vous le savent, a été longtemps trésorier de la ville de Toronto et jouit, je crois, d'une excellente réputation de probité, d'honneur et d'intégrité, dépassée par personne au pays, a conçu l'idée qu'il serait bon de transformer la North American Life en société mutuelle. M. Bradshaw proposait de payer aux actionnaires, sur les fonds réservés dans ce but, le prix qu'ils avaient fixé comme la valeur des actions détenues et, ainsi, de mutualiser la compagnie. Il a envoyé l'avis circulaire auquel l'honorable préopinant a fait allusion. A mon sens, cet avis n'était pas, dans le moment, aussi complet que j'aurais aimé le voir. Sur les instances du surintendant des assurances, j'ai demandé à M. Bradshaw de venir à Ottawa. Il est venu, accompagné de son avocat

et, ensemble, nous avons rédigé de nouveau l'avis et nous l'avons rendu si complet que quiconque pouvait le lire et en comprendre la signification.

J'ai demandé à M. Bradshaw, et il y a consenti immédiatement, que cet avis révisé soit envoyé à tous les porteurs de polices de la North American Life,—non aux actionnaires, mais aux assurés,—pour indiquer que, pour devenir mutuelle, la compagnie n'aurait plus d'autres actionnaires que les porteurs de police; indiquant la date, l'heure et le lieu où l'assemblée se tiendrait et donnant avis des conditions dans lesquelles la mutualisation pouvait s'effectuer. Mes renseignements touchant cette assemblée,—et je me suis renseigné de nouveau depuis la suspension de la séance en m'adressant au surintendant des assurances,—sont à l'effet que les résolutions ont été adoptées à l'unanimité; pas un porteur de police n'a posé de question ou soulevé une objection. Où se trouvait, alors, cette association des assurés? Que faisait-elle? Comment se fait-il qu'on la retrouve à la Chambre, discutant la situation, quand on lui a donné l'occasion de présenter ses objections,—si elle en avait,—contre la mutualisation de la compagnie? Et le département des assurances, qui était sous la surveillance du ministre des Finances de l'époque, a eu soin que les porteurs de police fussent entièrement renseignés. Est-il juste et convenable que l'on parle ainsi de cette compagnie à la Chambre quand les porteurs de police, eux-mêmes, ont accepté la mutualisation?

Le rapport annuel de la North American Life indique tout autre chose que ce qui a été dit cet après-midi; les actions ordinaires détenues par la North American Life représentent moins de 5 p. 100 de son actif. Tout ceci a naturellement intrigué M. Bradshaw. Sa compagnie a un actif de 46 millions. Il est orgueilleux comme tout homme l'est de ses entreprises et il regrette ces affirmations qui sont sans fondement, car M. Gundy n'est plus maître des destinées de la compagnie, non plus que M. Bradshaw; cette compagnie appartient à ses assurés; elle a été mutualisée dans les circonstances que j'ai relatées.

Ce n'est pas pour rien que je prétends que nous avons une grave et grosse responsabilité; nous le savons tous. Aucun membre de la Chambre ne refusera de me croire si j'affirme que, depuis août 1930 jusqu'à mon départ du ministère des Finances, cette affaire m'a grandement inquiété. Mais je me suis demandé et je me demande encore quel bien peut rapporter la publication dans le *hansard* de cette histoire parue dans le *Journal of Commerce*. S'il y avait là quelque chose de nouveau, passe encore, mais ce n'est rien de neuf. Allons-nous